



Déclaration des performances
Nr. 0333-CPR-33404-06-C

1. Code d'identification unique du produit type : Chaux hydraulique naturelle EN 459-1 NHL2
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot
3. Usages ou usages prévus du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : Bâtiment et génie civile
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 : CEMENTS CALCIA Les Technodes - BP 01 78931 GUERVILLE Cedex
Usine de : IZAOURT
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : Système 2+
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

L'organisme notifié de certification du produit AFNOR-Certification Nr. 0333, selon le système 2+, a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage), l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, les essais par sondage sur des échantillons prélevés avant de mettre le produit sur le marché, et a délivré le certificat de constance des performances.

8. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles.		Performances	Spécification technique harmonisée
Type de chaux (sous-famille)		NHL	EN 459-1:2012
Résistance à la compression :		2	
Temps de prise :	initial	Satisfait à l'exigence	
	final	Satisfait à l'exigence	
Teneur en air :		Satisfait à l'exigence	
Teneur en SO3 :		Satisfait à l'exigence	
Teneur en chaux libre :		Satisfait à l'exigence	
Stabilité (expansion) :		Satisfait à l'exigence	
Refus au 90 et 200 µm :		Satisfait à l'exigence	
Pénétration :		Satisfait à l'exigence	

9. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Guerville, le 08 janvier 2014,

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Carl Chabottaux
Directeur Industriel et Technique

